

N° 85
décembre
2020

Le Mot du Maire

Nous arrivons au terme de l'année 2020 et nous nous retrouvons à nouveau confinés pour cette deuxième vague du COVID.

Malgré tout, la vie a continué à ROSEL, les élections de mars 2020 ont pu se dérouler quasi normalement dans notre commune.

Au nom du conseil municipal nouvellement installé, je vous remercie de la confiance que vous nous avez manifestée lors de ce scrutin en reconduisant l'équipe sortante profondément remaniée suite au souhait de certains élus de ne pas se représenter. Grâce à votre participation, malgré la crise sanitaire, notre liste « ROSEL, l'Avenir Ensemble » a été élue intégralement dès le premier tour de scrutin du 16 mars.

La campagne qui a précédé, nous a permis d'aller à votre rencontre et je tiens à vous remercier de votre accueil. Nous avons ainsi pu recenser l'ensemble de vos remarques, de vos suggestions, de vos critiques dont nous tiendrons compte dans l'exercice du présent mandat. Les commissions thématiques que nous avons mises en place les examineront et je m'engage à ce que des réponses et des solutions soient soumises au conseil municipal dans la mesure de nos possibilités et de nos compétences.

Le conseil municipal est installé officiellement depuis le lundi 25 mai. Vous pourrez découvrir l'ensemble de ses membres dans ce bulletin. Un bureau municipal de trois adjoints et d'un maire a été mis en place avec Béatrice TURBATTE, première adjointe, Alain ROUSSEAU, deuxième adjoint, Didier MAUGER, troisième adjoint, et moi-même en tant que maire. Je remercie les conseillers municipaux de leur confiance. Les adjoints sont respectivement en charge de l'animation des différentes commissions communales, dans leurs domaines de compétences, pour la préparation des décisions du conseil municipal.

Un grand merci également aux élus sortants d'avoir prolongé leur action pendant le premier confinement avant que la nouvelle équipe constituée ne soit officiellement installée en mai 2020.

Pendant le premier confinement j'ai pu vous informer par SMS et avoir en retour vos observations, vos avis et vos suggestions. J'ai beaucoup apprécié vos remarques ainsi que la participation de nombreux habitants de ROSEL à l'entretien de notre commune alors que les services municipaux et intercommunaux étaient eux-mêmes confinés.

Après une reprise scolaire en mode dégradé au printemps, les écoles du Syndicat Éducation Enfance Jeunesse ont pu accueillir, début septembre, l'ensemble des enfants de ROSEL grâce à un important travail du syndicat, des enseignants et du personnel d'accompagnement. Je souhaite vivement tous les remercier.

Entre ces deux périodes de confinement, les associations communales et intercommunales ont elles aussi repris leurs activités. Même si les conditions sanitaires imposent des contraintes, il est important pour les Roseloises et les Roselois que la vie associative perdure quand bien même les manifestations habituelles auxquelles nous sommes sincèrement attachés n'ont pu avoir lieu.

Les fêtes de fin d'année approchent, je vous les souhaite très agréables, tout en respectant les consignes dues à la crise sanitaire.

Prenez soin de vous !



Véronique MASSON, Maire

*Le conseil municipal
vous souhaite
de bonnes fêtes de NOËL
ainsi qu'une bonne
et heureuse année 2021!*

Directeur de la publication :
Véronique MASSON
Réalisation :
Didier MAUGER
Alain ROUSSEAU
Béatrice TURBATTE

Renseignements sur la
publication :
Tel.: 02 31 80 01.51
Courriel :
mairie-rosel@wanadoo.fr
Site : www.rosel.fr

Permanence de la mairie :
Lundi de 16h à 19h
Jeudi de 9h30 à 12h

La nouvelle équipe municipale



Véronique MASSON
Maire



Béatrice TURBATTE
1ere adjointe



Allain ROUSSEAU
2ième adjoint



Didier MAUGER
3ième adjoint



Marc FONTAINE



Évelyne OZOUF



Marilyne HELIARD



Yann FROTIN



Arnould LEPORTIER



Laetitia NOURY



Catherine EPRON



François-Jérôme AGATI



Gisèle LELIEVRE



Patrick BONHOMME



J-Baptiste MANSART
Secrétaire de Mairie

Membres des Commissions communales

TRAVAUX - BÂTIMENTS

- François-Jérôme AGATI
- Yann FROTIN
- Didier MAUGER
- Evelyne OZOUF
- Allain ROUSSEAU

ENVIRONNEMENT- VOIRIE- DÉVELOPPEMENT DURABLE

- François-Jérôme AGATI
- Patrick BONHOMME
- Marc FONTAINE
- Yann FROTIN
- Arnaud LEPORTIER
- Allain ROUSSEAU
- Béatrice TURBATTE

INFORMATION - COMMUNICATION

- Arnaud LEPORTIER
- Laëtitia NOURY
- Béatrice TURBATTE

URBANISME

- François-Jérôme AGATI
- Patrick BONHOMME
- Marc FONTAINE
- Allain ROUSSEAU
- Béatrice TURBATTE

FÊTES - CÉRÉMONIES

- Gisèle DUBOIS-LELIEVRE
- Catherine EPRON
- Marilynne HELIARD
- Didier MAUGER
- Béatrice TURBATTE

Les commissions «Travaux / Bâtiments», «Environnement / Voirie / Développement Durable», «Information / communication» et «Fêtes et cérémonies» sont ouvertes aux habitants intéressés ou bénéficiant d'une expertise. Après appel à candidature, les membres seront désignés au prochain conseil municipal.

Représentants dans les organismes

SYNDICAT ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE (SEEJ)

- Véronique MASSON
- Béatrice TURBATTE

COMMUNAUTÉ URBAINE CAEN la Mer

- Béatrice TURBATTE : conseillère communautaire
- Allain ROUSSEAU : suppléant

CORRESPONDANT DEFENSE

- Laëtitia NOURY

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'AIDE A L'EMPLOI (AIAE)

- Évelyne OZOUF : titulaire
- Marilynne HELIARD : suppléante

ASSOCIATION LOISIRS JEUNESSE (ALJ)

- Laëtitia NOURY

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Titulaires	Suppléants
Béatrice TURBATTE	Laetitia NOURRY
Allain ROUSSEAU	Didier MAUGER
Évelyne OZOUF	Arnaud LEPORTIER
Thierry MASSON	Marilynne HELIARD
Mathilde PLEY	Patrick PORET
Christine CREMILLEUX	Yann FROTIN

SDEC ENERGIE

- Didier MAUGER
- Yann FROTIN

Conseil municipal du 24 septembre 2020

Le Conseil municipal s'est réuni le 24 septembre 2020 en la mairie de Rosel et a examiné les points à l'ordre du jour.

• **Le Conseil municipal a adopté le Règlement intérieur de la commune.**

Le conseil municipal a souhaité élaborer un règlement intérieur qui permet d'organiser le fonctionnement de la commune.

Comme cela avait été souhaité au moment des élections, l'article 33 permet, à l'initiative du maire, de créer des groupes de travail spécifiques en vue d'examiner des questions particulières ou de créer un Comité facultatif, tel que prévu au Code Général des Collectivités Territoriales, composé d'élus et d'habitants désignés par le maire pour d'examiner une question particulière.

Les Comités consultatifs pourront être créés sur les thèmes suivants :

- Travaux et bâtiments,
- Environnement, voirie, sécurité, développement durable,
- Information et communication,
- Fêtes et cérémonies

Depuis, un courrier de Madame le maire, en date du 16 octobre 2020, vous a invité à manifester votre intérêt pour cette proposition et vous en précise les conditions.

• **Le Conseil municipal a validé la nouvelle convention de mise à disposition de services avec le SEEJ et la convention d'entente intercommunale entre la commune de Thue et Mue et la commune de Rosel**

La commune de ROSEL et le SEEJ ont signé, le 5 octobre 2017, une convention visant à mettre à disposition une partie du personnel administratif du SEEJ au profit de la commune. Ce mode d'organisation a permis de mettre en commun les compétences et d'assurer une expertise plus pointue, notamment en matière de finances, de ressources humaines et de secrétariat.

Suite au départ de Véronique Charles qui assurait les permanences en mairie, le SEEJ et ROSEL ont décidé de conforter cette forme de mutualisation. Ainsi, un nouvel agent mis à disposition de la commune aura en charge l'accueil du public, l'état civil, l'urbanisme, la communication, la gestion des assemblées. Cette nouvelle convention entraîne aussi la modification de celle qui nous lie à la commune de Thue et Mue pour ajuster les temps de mise à disposition des personnels respectifs.

Depuis le 28 septembre 2020, Jean-Baptiste Mansart a rejoint la mairie de Rosel où il assure ses fonctions les lundi et jeudi

• **Le Conseil municipal a décidé de s'inscrire dans le « Schéma directeur de l'immobilier des villes de Normandie »**

En 2014, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) a réalisé un premier état des lieux des politiques énergie-climat des villes moyennes de Normandie, en liaison avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et la Région.

La communauté urbaine qui est l'interlocuteur en la matière, a réussi à obtenir un financement supplémentaire et a proposé au SEEJ de porter le Schéma sur le secteur Ouest de son territoire en intégrant les bâtiments du SEEJ, mais également les bâtiments municipaux des communes du SEEJ qui le souhaitent.

L'opération collective «Etude de programmation patrimoniale — Schémas Directeurs Immobiliers des villes de Normandie » est financée intégralement par l'ADEME et ses partenaires. Elle doit permettre d'élaborer une stratégie patrimoniale visant à établir une programmation de rénovation du patrimoine des communes retenues avec un volet énergétique et à commencer la mise en œuvre d'une gestion dynamique de ce patrimoine.

Didier Mauger, adjoint en charge des bâtiments et travaux, sera l'élu référent pour la commune de Rosel.

• **Le Conseil municipal a renouvelé le contrat pour l'entretien de l'installation des cloches et de l'horloge de l'église**

Le contrat est renouvelé avec l'entreprise BIARD ROY pour une durée de 4 ans à compter du 1er mai 2020 pour un montant de 250 € HT par an.

• **Dénomination d'une rue dans le lotissement «Chemin du Ferrage»**

Afin de faciliter le repérage au sein de la commune, la voie de desserte du lotissement «Chemin du Ferrage» sera dénommée «Impasse Parmentier», en souvenir du hangar agricole où était stockée la récolte de pommes de terre.

• **Au chapitre des questions diverses :**

➤ Madame le maire a présenté au Conseil municipal **le programme de travail et de réflexion de la Commission Voirie, sécurité, environnement et développement durable et de la Commission Travaux et bâtiments**. Ces projets font suite aux différentes remarques et demandes enregistrées lors de la campagne électorale.

Collecte des déchets

DÉCHETS MÉNAGERS

Divers questionnements au sujet des collectes sont apparus lors de notre campagne pour les élections municipales, essentiellement :

- Mise en place d'une Collecte des Encombrants
- Mise en place d'une Collecte des Déchets Verts

Ces questions, relayées auprès des instances de Caen la mer n'ont pas obtenu de réponses favorables. Les Communes bénéficiant déjà de ces services voient pour leur part une diminution de ces prestations, au profit du réseau de Déchetteries mis en place par Caen la Mer.

Pour les personnes de plus de 75 ans à mobilité réduite, il est possible de faire appel au service « collecte des encombrants » au 02 31 304 304.

ÉVOLUTION de la Collecte des Déchets RECYCLABLES

La Communauté Urbaine Caen la mer fait évoluer les consignes de tri des déchets sur son territoire, pour répondre aux objectifs de développement durable fixés par la Loi de Transition Ecologique et de Croissance Verte (LTECV)

Dans cet objectif, Caen la mer effectue une campagne de dotation de bacs avec couvercle jaune, en vue de supprimer les sacs jaunes. Si vous n'avez pas été contactés pour définir le volume de votre futur bac, prenez contact avec Caen la mer au N° 02 31 35 82 35.

Pour l'immédiat, les consignes de tri restent inchangées, mais celles-ci évolueront à compter du 1^{er} avril 2021. Caen la mer va mener, début 2021, une campagne de communication spécifique à ces consignes de tri.

La crise sanitaire

MANIFESTATIONS ET RÉUNIONS

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 nous a contraints cette année à annuler les manifestations importantes de notre commune, telles que la journée des seniors du mois de juin, le repas des anciens du mois d'octobre. La commission fêtes et cérémonies a décidé d'offrir un colis, composé de produits régionaux, par foyer dont un des occupants est âgé de plus de 65 ans. Ce geste est une moindre compensation sachant que la sortie des seniors et le repas des anciens sont avant tout un lieu de rencontre et un moment de convivialité.

Pour la même raison la cérémonie des vœux à la population, prévue initialement le 17 janvier 2021, ne pourra pas non plus avoir lieu.

Outre ces diverses manifestations, les conseils municipaux qui normalement sont ouverts au public, ont lieu à huis clos afin de respecter les directives gouvernementales.

Contrairement au premier confinement, les espaces publics sont ouverts actuellement. Donc, nous pouvons vous recevoir à la mairie aux heures de permanence en respectant les gestes barrière.

Décorations de Noël

Vendredi matin 4 décembre, tout en respectant les gestes barrière, les bénévoles se sont afférés à parer notre commune de son costume de Noël. Je les remercie vivement.

Au cours de promenades dans la commune, vous pourrez découvrir différentes scénettes de Noël fabriquées par Jean Marie LEFRANCOIS et Michel FERAL. Merci pour leur investissement.

Merci aussi à Didier MAUGER pour l'organisation de la mise en place des décorations de fin d'année.



Programme de travaux du mandat électif 2020 - 2026

Les projets de travail et de réflexion de la Commission Voirie, sécurité, environnement et développement durable et de la Commission Travaux et bâtiments font suite aux propositions de l'équipe municipale et aux différentes demandes enregistrées lors de la campagne électorale.

COMMISSION VOIRIE/SÉCURITÉ/ENVIRONNEMENT/DÉVELOPPEMENT DURABLE :

- 2021 : Effacement des réseaux Chemin de Goodleigh, Chemin St Louet et Chemin du Ferrage
Réfection des trottoirs rue Porte des Champs (1ère partie)
Aménagement de la seconde partie du Chemin rural du Ferrage reliant le hameau de Gruchy au bourg de Rosel afin de permettre la circulation des vélos entre le bourg et le hameau de Gruchy et une liaison vers Caen.
- 2022/ 2023 : Aménagement des trottoirs et mise en place d'une sécurité routière dans le hameau de Gruchy.
- 2024/2025 : Effacement des réseaux Chemin de l'Églantine et Chemin du Ricaras,
Réaménagement de la voirie rue de l'Église.

COMMISSION TRAVAUX / BÂTIMENTS

- 2021 : Installation d'un columbarium au nouveau cimetière
Mise en place de défibrillateurs (mairie, presbytère, hameau de Gruchy)
Rénovation des abribus, des panneaux d'affichage,
Installation de poubelles dans la commune,
Mise en place d'une boîte à livres au hameau de Gruchy.
- 2022 : Aménagement de la seconde partie du cimetière, route de Rots,
- 2023 : Rénovation de l'enduit du mur nord de l'église ?
- 2024 : Réflexion sur le projet d'agrandissement du presbytère.

Ces projets de travaux et ce calendrier ne sont que des prévisions. A ces prévisions pourront se rajouter d'autres projets.

Les projets de travaux 2021

URBANISME

Lotissement du Parc (en limite de ROSEL, route de CAIRON) :

Composé de 37 lots, ce lotissement a vu ses premiers habitants emménager. Tous les lots ne sont pas attribués ; ce chantier devrait s'achever en 2022.

Lotissement Chemin du Ferrage au hameau de Gruchy :

Composé de 10 lots, les premières constructions sont en cours.

Lotissement rue de l'Église : un projet d'aménagement est en cours d'étude et comprendra 25 lots.

TRAVAUX DE VOIRIE 2021

Chemin de GOODLEIGH, Chemin du FERRAGE, Chemin St Louet :

Les travaux d'effacement des réseaux dans ces rues débuteront en février 2021.

Lotissement Porte des Champs:

Réfection du revêtement des trottoirs avec mise en conformité des accès des personnes à mobilité réduite.

Rue de l'ÉGLISE:

Réfection des réseaux d'Alimentation en Eau Potable, Eaux Usées, depuis la rue Boulay jusqu'au bas du Chemin de la Messe et le bas du Chemin du Romelet.

Création d'un itinéraire cyclable:

Cette piste prévoit de rejoindre CAEN depuis le Chemin du Ricaras, en empruntant l'allée Bérange, puis le Chemin du Ferrage jusqu'au hameau de Gruchy, pour rejoindre Authie par l'arrière du stade et enfin, rejoindre la piste cyclable Authie- Caen.

Reprises de Travaux consécutifs à de mauvais écoulements des eaux pluviales:

Rue des Tailleurs de Pierre

Rue Francis Russel

ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE

De nombreux poteaux bois ainsi que des câbles enterrés ont été mis en place au cours de l'année 2020, pour permettre la mise en service progressive de la Fibre au cours du premier trimestre 2021.

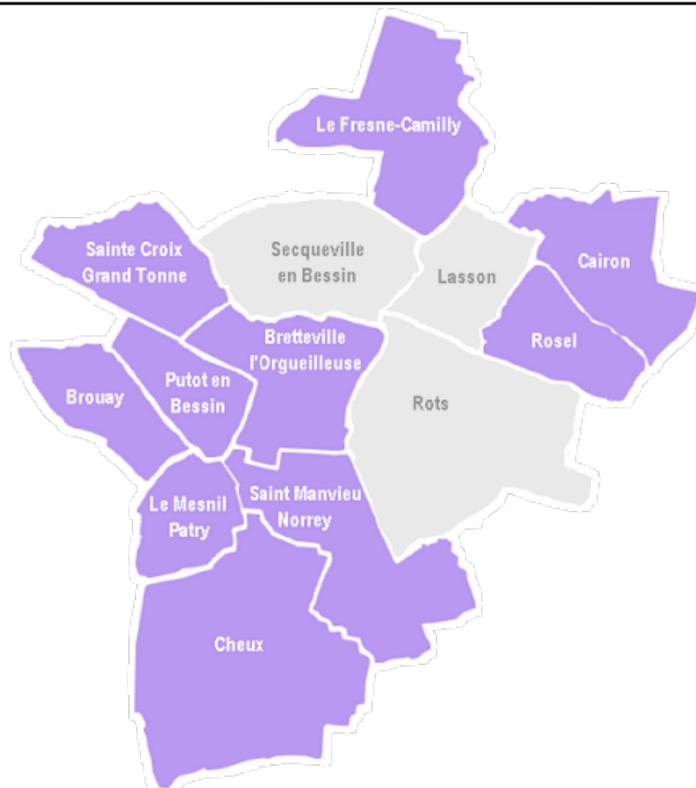
Pour plus de précisions, vous pouvez consulter le site du Conseil Départemental :

<https://www.fibre-calvados.fr/accueil.html>

SYNDICAT ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE (SEEJ)



Après les élections municipales et l'installation retardée des conseils municipaux pour cause de crise sanitaire, les structures intercommunales auxquelles nous participons se sont, elles aussi, remises en place.



Le 4 juin 2020, le SEEJ – Syndicat Education-Enfance-Jeunesse – a élu sa nouvelle présidente et son Bureau

Créé le 1^{er} janvier 2017 à la suite de la dissolution de la Communauté de communes Entre Thue et Mue et la création de la Communauté Urbaine Caen la mer, le SEEJ est l'outil de l'exercice de la compétence Education-Enfance-Jeunesse de 5 communes : Cairon, Le Fresne-Camilly, Rosel, Saint-Manvieu-Norrey et Thue et Mue (Bretteville l'Orgueilleuse, Brouay, Cheux, Le Mesnil-Patry, Putot-en-Bessin, Ste Croix Grand Tonne) qui regroupent un peu plus de 11 500 habitants.

Le SEEJ assure, pour le compte ces communes :

- le fonctionnement des écoles : restauration des élèves, garderies, transports scolaires
- l'entretien, la réhabilitation et la construction des bâtiments scolaires, péri et extra scolaires
- la gestion des deux Relais Assistants Maternels (RAM)
- les centres de loisirs et les espaces jeunes par convention avec l'Association Loisirs Jeunesse (ALJ)
- la gestion de la salle multi-sports de Saint-Manvieu Norrey

Le Syndicat est administré par une assemblée de 22 conseillers syndicaux, désignés par les communes adhérentes et un Bureau de 10 membres.

Il est présidé, depuis les élections de 2020, par Sarah IUNG, élue de Thue et Mue

La commune de Rosel est représentée au SEEJ par Véronique Masson, maire, et Béatrice Turbatte, adjoint et vice-présidente du SEEJ

Au total, le SEEJ accueille depuis la rentrée de septembre 2020, 1 172 élèves dans 7 sites scolaires et assure la restauration dans 6 cantines en servant plus de 100 000 repas par an.

La commune de Rosel est rattachée à l'école de Cairon.

31 enfants de Rosel y sont scolarisés dont 18 en niveau élémentaire et 13 en niveau maternelle qui peuvent utiliser un transport scolaire assuré par un mini bus, matin et soir.

COMMUNAUTÉ URBAINE CAEN la MER

Le 9 juillet 2020, c'était au tour de la Communauté urbaine Caen la mer de renouveler ses instances.

Créée le 1^{er} janvier 2017 par fusion de la Communauté d'Agglomération Caen la mer et des Communautés de communes Entre Thue et Mue et Plaine sud de Caen, la Communauté urbaine constitue un territoire aux multiples facettes, à la fois urbain, rural et littoral.

Elle regroupe 48 communes et un peu plus de 272 000 habitants sur 366 km² et compte un peu plus de 142 000 emplois.

Candidat à sa succession, **Joël Bruneau**, maire de Caen, a été brillamment réélu à la présidence de la Communauté urbaine.

Il est entouré d'un Bureau de 60 membres dont 15 vice-présidents et 2 rapporteurs généraux

La Communauté urbaine regroupe des communes appartenant à un bassin de vie commun qui conduisent ensemble un projet de territoire et porte des projets que les communes seules ne seraient pas capables d'assumer.



Parmi les principales compétences de la CU :

- l'aménagement de l'espace communautaire (voirie, espaces verts, urbanisme,...) ;
- le développement économique ;
- l'animation du territoire (tourisme, sport, culture) ;
- les déplacements et mobilités ;
- l'habitat et la politique de la ville ;
- les services d'intérêt collectif (eau et assainissement, énergies, collecte et gestion des déchets ménagers, lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores).

Caen la mer est mobilisée pour favoriser le développement de son territoire et accompagne ses habitants au quotidien du matin au soir.

Ainsi et, par exemple,

- la fourniture d'eau potable et l'évacuation de vos eaux usées,
 - les piscines, la patinoire et le golf de Biéville-Beuville,
 - la Bibliothèque Alexis de Tocqueville et les bibliothèques intercommunales,
 - les transports en commun et le transport à la demande (Resago),
 - le ramassage des déchets ménagers,
 - les activités culturelles et de loisirs, le Conservatoire,
- relèvent de Caen la mer et s'adressent, dans les mêmes conditions, à tous les habitants des 48 communes.

La commune de Rosel est représentée à la Communauté urbaine par 1 conseiller communautaire titulaire, **Béatrice Turbatte**, qui a été élue Rapporteur général en charge de la politique contractuelle et des services aux communes, et 1 conseiller communautaire suppléant, **Allain Rousseau**.

En outre, plusieurs élus municipaux sont délégués de la CU dans divers organismes ou participent aux commissions de travail :

- **Véronique Masson**, à la Commission Cycle de l'Eau et Gemapi et au Syndicat Eau du Bassin Caennais dont elle est Vice-présidente et **Marc Fontaine**
- **Didier Mauger**, au SDEC Energie
- **Patrick Bonhomme**, au Syndicat mixte de la Seulles et de ses affluents
- **Allain Rousseau**, à la Commission Espaces publics, voirie, espaces verts et littoral,
- **Didier Mauger**, à la Commission Culture et sports
- **François-Jérôme Agati et Béatrice Turbatte**, à la Commission Aménagement et Urbanisme réglementaire
- **Arnaud Leportier et Allain Rousseau**, à la Commission Transition écologique et Environnement
- **Béatrice Turbatte**, à la Commission Administration générale, ressources humaines et finances .

Associations



L'Association dispose de bénévoles sur les différentes communes qui se tiennent à votre disposition et peuvent se déplacer à votre domicile.

Nous pouvons répondre à toutes demandes de services à la personne, pour vous aider dans vos tâches quotidiennes que vous soyez une personne âgée ou en activité : ménage, repassage, garde d'enfants, aide à la toilette, aide au repas, au coucher, portage de repas à domicile etc.

Nous vous proposons également un service de jardinage et de petit bricolage.

Pour tous renseignements et nouvelle demande, merci de contacter l'Association au : 02.31.08.17.28

La Permanence ADMR de Bretteville l'Orgueilleuse est ouverte au public
tous les après-midis de 13h00 à 16h00
du Lundi au Vendredi
Pas de permanence le Mardi

(Suite aux restrictions sanitaires dues au Covid-19, l'association reste fermée au public : joignable uniquement par téléphone)

Coordonnées :

ASSOCIATION LOCALE ADMR de BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE

Zone de Cardonville-8 avenue de la Stèle 14740 BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE

Tél. : 02 31 08 17 28 • Fax : 02 31 37 40 62 • E-mail : bret.org@fed14.admr.org

ADMR - Association loi 1901 regroupant 3 350 associations locales agréées (L7231-1 du Code du Travail) et autorisées (L.313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles), membre de l'UNAF et de l'UNIOUSS - Siret : 32 02 80 118 000 11

A.I.A.E.

Service de proximité ouvert à tous publics : jeunes, demandeurs d'emploi inscrits ou non à Pôle Emploi, employeurs, bénéficiaires du RSA, salariés :

- Aide à la rédaction de CV et lettres de motivation, simulations d'entretien d'embauche, recherche de stages, de formations
- Inscription à Pôle Emploi, actualisation, CV en ligne,...
- Aide à la recherche de jobs d'été.

L'AIAE met aussi en relation employés et employeurs particuliers utilisateurs des Chèques Emploi Service Universels (CESU)

L'AIAE accueille, informe, oriente et/ou accompagne toute personne en offrant un suivi individualisé

Stéphanie FAUTRAS (Conseillère en emploi) reçoit :

A la Mairie d'Authie

Permanences tous les matins de 8h45 à 12h15 (Sauf un mardi sur deux).

Sur Rendez-vous l'après - midi.

Tél : 02 31 26 95 95

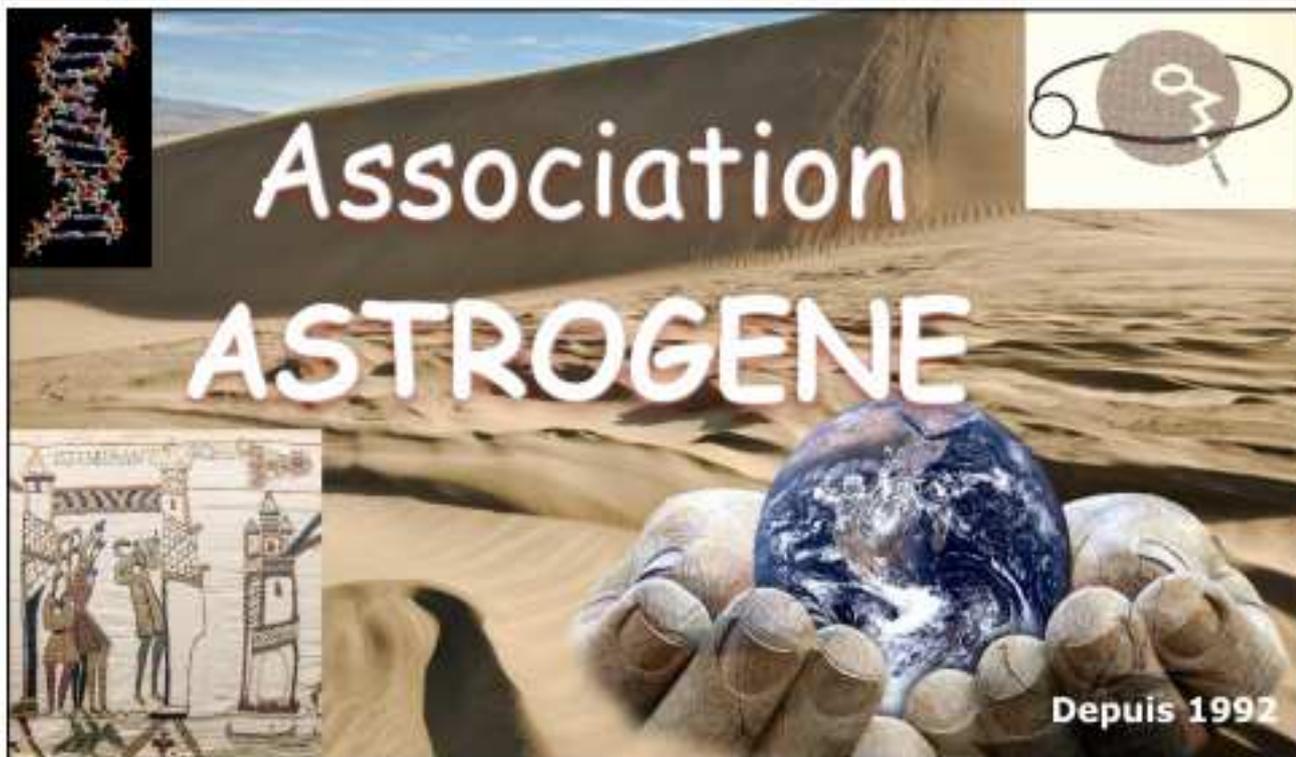
a.i.a.e@wanadoo.fr

A la Mairie de Bretteville l'Orgueilleuse. Permanence le jeudi de 14h à 16h

A l'Espace Athéna. Permanence le 1^{er} mardi de chaque mois de 14h à 17h

A la Mairie de St Contest. Permanence le 2^{ème} mardi de chaque mois de 14h à 17h

A la Mairie de Creully. Permanence le mardi de 9h à 12h (un sur deux).



**REUNION LE TROISIEME MARDI DE
CHAQUE MOIS (sauf juillet et août) de 20h
à 22h dans la salle de la Mairie de ROSEL.**

**(En raison des contraintes liées à la pandémie, nous
organisons des vidéoconférences gratuites 2 fois
par mois sur un thème précis)**

La Science nous remue, nous bouleverse, nous questionne chaque jour, chaque semaine, chaque mois.

ASTROGENE est l'association (loi 1901) qui peut répondre à cette science en folie. De l'infiniment petit à l'infiniment grand le regard tourné vers le cosmos, les dernières découvertes du vivant et nos questions : chaque mois ces sujets sont abordés pendant notre soirée organisée ainsi :

un objet-mystère passe de main en main à nous de l'identifier.

« la photo du mois » est à trouver et à commenter

une courte vidéo sur une découverte importante du mois

Les news scientifiques du mois

2 à 3 courts exposés de 20 mn sur des thèmes actuels issus de l'actualité scientifique

Les propos des intervenants sont soutenus par la projection d'images numériques.

L'association ASTROGENE possède une bibliothèque de livres scientifiques.

Nous suivons en particulier :

- la science et la nature en Basse-Normandie
- L'évolution de l'Homme
- L'évolution des sciences du génome
- les grandes théories scientifiques
- les découvertes du système solaire
- le regard dans les étoiles... Et...

Incivilités

Vols dans les cimetières

Nous avons été à plusieurs reprises informés d'incivilités dans nos cimetières : vols de fleurs, plaques déplacées. Le respect de ce lieu de mémoire se devait d'être rappelé à tous.

Dépôts sauvages

Toutes les semaines, nous retrouvons des dépôts sauvages au pied des colonnes de verres et de papiers au nouveau cimetière.

Doit-on accepter qu'une minorité d'individus considèrent que le civisme et le respect ne les concernent pas ?



La propreté de l'environnement est l'affaire de tous

Les bonnes attitudes...

CONCERNANT :

La lutte contre les nuisances sonores

L'utilisation des tondeuses, tronçonneuses, tailles-haie se fait de façon réglementée :

L'article 5 de l'Arrêté préfectoral du 16-01-97 relatif à la lutte contre le bruit précise la période d'utilisation des appareils dont la sonorité est gênante.

Les heures d'utilisation autorisées sont :

- LUNDI au VENDREDI : 08h30 à 12h00 / 14h30 à 19h30
- SAMEDI : 09h00 à 12h00 / 15h00 à 19h00
- DIMANCHE et JOURS FÉRIÉS : 10h00 à 12h00



L'élagage des haies

Les riverains doivent élaguer les arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques. Les haies et branches doivent être coupées à l'aplomb des limites des voies. Votre responsabilité peut-être engagée si un accident survient.

Les déchets verts

Il est interdit d'incinérer les déchets végétaux et autres dans votre jardin. Veuillez profiter de la proximité des déchetteries pour évacuer l'herbe et les branchages.

Hommage à Bernard Lemanissier

Mesdames, Messieurs,

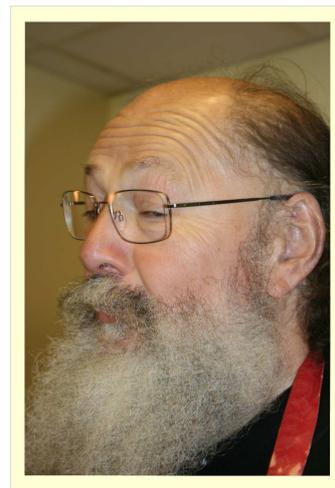
C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse qu'en tant que maire et au nom du conseil municipal de ROSEL et de ses habitants, je souhaite rendre un dernier hommage public à Bernard Lemanissier.

Bernard s'est engagé dans la vie communale en 2008, il a été élu conseiller municipal.

Fort de cette première expérience, en 2014 il brigue un poste d'adjoint qui naturellement lui revient.

Et c'est vers l'animation avec l'organisation du repas des anciens, de la journée des seniors, des commémorations, de la restauration pour le repas des bénévoles en décembre, de la confection des petits fours aux vœux de la municipalité ou encore l'organisation des soirées presbytère et la communication avec la réalisation du bulletin municipal, le suivi du site internet qu'il s'est orienté. Toutes ces compétences lui «convenaient».

Pendant 4 ans, accompagnée de Marc et de François nous avons côtoyé Bernard 2 à 3 fois par semaine. La présence de Bernard au sein de la municipalité était très agréable : sa bonne humeur, sa convivialité, sa bonhomie marquaient nos rencontres.



Écouter, servir, aider, accompagner, développer : telles étaient les missions que Bernard s'était fixé dans l'exercice de ses 2 mandats. Il était très présent à la mairie et on pouvait compter sur lui.

Bernard était également très présent dans les associations en tant que représentant de la commune, mais aussi en tant que bénévole.

Pendant ces années Bernard a fait preuve d'un engagement très actif.

A son épouse Suzy, à ses enfants et petits-enfants j'adresse les condoléances amicales et très sincères de notre commune.

(Discours prononcé lors de la cérémonie d'adieu)

État civil 2020

NAISSANCES

FROTIN Priam	27/08/2020
BREE Arthur	19/09/2020

MARIAGES

LEROY Jean LOUIS/ RONDELEUX Nathalie	11/02/2020
CLEMENSAC François/ POULAIN Laurence	22/08/2020

DECES

GROUSSET Germaine	04/06/2020
COMPAIN Jean Paul	29/07/2020
LEMANISSIER Bernard	07/09/2020
NOBLET Claudine	08/10/2020
BERDONNEAU André	24/10/2020